



Date : mardi 8 septembre 2020

Contacts presse :

Charlotte Riguera – criguera@eragny.fr – 01 34 48 35 94 / 07 88 28 33 96

Léa Vergnes – lvergnés@eragny.fr – 01 34 48 35 10

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« URGENT : NON A LA CONSTRUCTION PAR L'ETAT DE 150 LOGEMENTS MODULAIRES A ERAGNY » 7 septembre 2020

Chères Éragiennes, chers Éragniens,

J'ai appris récemment par les services déconcentrés de l'État du lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la réalisation de 150 logements sociaux ou de structures d'hébergement en construction modulaire à Eragny. Il s'agit de construire des résidences d'urgence pour les majeurs isolés dans des délais très courts, sans grande ambition. Ce projet n'apporte aucune garantie sur le sort à terme des futurs résidents mais aussi de ces modulaires.

Je n'ai pour le moment reçu aucune lettre, ni été invité à une quelconque réunion pour ce projet qui verrait le jour en entrée de ville sud-ouest (terrain en face du groupe Saint-Gobain). Le magazine Marianne a contacté la direction de la communication de la Ville la semaine dernière confirmant qu'il s'agissait désormais bien plus que d'un simple projet. En effet, l'AMI est bien en ligne, pour le moment les noms des trois Villes (dont Eragny-sur-Oise) concernées par cette opération sont listées. J'ai découvert qu'une réunion avait été organisée le 4 septembre en Préfecture de Région à laquelle seuls les candidats répondant à l'AMI étaient conviés.

Je rappelle que le service logements de la Ville instruit en continu 350 demandes. Le délai d'attente moyen est de 3 ans. Je considère qu'il y a des priorités. La mienne est le sort des Éragniens.

J'ai contacté les deux autres maires concernés. J'ai d'ores et déjà exprimé ma position au magazine Marianne. J'ai eu plusieurs échanges avec le Préfet du Val d'Oise la semaine dernière. Je lui ai indiqué que je m'opposais fermement à ce projet qui n'a pas sa place dans notre la ville, en particulier dans ce secteur qui je le rappelle a fait l'objet d'une opération d'aménagement programmée (OAP) dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) en 2018 pour accueillir des commerces ou des bureaux.

La vocation de ce secteur en entrée de ville n'est donc pas d'accueillir des structures annoncées comme temporaires dont nous savons qu'elles s'installeront durablement en entrée de ville, qui plus est, à proximité de la gare.

- Saint-Gobain prévoit d'accueillir son siège européen à court terme à proximité.
- Le réaménagement de la RN184 nécessite des emprises supplémentaires.
- J'ai un projet pour le déplacement des bureaux du centre technique municipal.
- Le déménagement de la pharmacie drive et l'installation d'une nouvelle maison de santé sont à l'étude.

Chers Éragiennes, chers Éragiens, vous pouvez compter sur ma détermination. Je motive dès à présent auprès du Préfet de Région la défense de l'intérêt de nos futurs projets d'aménagements, les enjeux économiques qui pèsent sur ce secteur, plus généralement le travail important que j'ai engagé en 2014 pour développer notre ville tout en préservant son cadre.

Thibault Humbert
Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France